

Syndicat Mixte d'Études et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE L'AXE TOULOUSE/LYON

Deb_16-04-07

Séance du 5 avril 2016

NOMBRE DE MEMBRES					
Membres statutaires du Conseil Syndical	Présents	Représentés par pouvoir			
37 titulaires 33 voix	5	2			

OBJET DE LA DELIBERATION: BUDGET PRIMITIF 2016

Le Comité Syndical délibère sans condition de Quorum :

L'an deux mille seize, le 5 avril, à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mende (48) sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU

Étaient présents :

- 1. M. Laurent SUAU Département Lozère
- 2. M. Guilhem SERIEYS Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
- 3. Mme Marie-Laure MUGNIER- Département de la Haute-Loire
- 4. M. Raymond ABRIAL Département de la Haute-Loire
- 5. M. Philippe DELABRE Département de la Haute-Loire

Pouvoirs:

- 1. M. Jean-Luc DA PASSANO Métropole de Lyon ayant donné pouvoir à M. Laurent SUAU
- 2. Mme Corinne BRINGER Département de la Haute-Loire ayant donné pouvoir à M. Raymond ABRIAL

Étaient absents excusés :

- 1. Mme Aurélie MAILLOLS Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

- M. Michel FRANQUES Département du Tarn
 Mme Magali BESSAOU Département de l'Aveyron
 Mme Corine BRINGER Département de la Haute-Loire
- 5. M. Daniel TONSON Département de la Haute-Loire
- 6. M. Michel DECOLIN Département de la Haute-Loire
 7. M. Joseph FERRARA Département Loire
- 8. M. Christian TEYSSEDRE Rodez Agglomération
- 9. M. Michel GANTON Rodez Agglomération
- 10. M. Luc FRANCOIS Saint Étienne Métropole
- 11. M. Jean-Luc DA PASSANO Métropole de Lyon
- M. Claude MEISSONIER Communauté de Communes Cœur Lozère Mme Régine BOURGADE Communauté de Communes Cœur Lozère M. Jean-Luc DARGEIN VI DAL Commune d'Albi
- 13.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 12/04/2016

048-253102446-20160412-DEB 16 04 07-AU

Assistaient également à la réunion :

- 1. Mme Sophie RODOLPHE Rodez Agglomération
- 2. M. Jean-Luc FERRAND Département du Rhône
- 3. M. Jean VILLEMAGNE Président de l'Association « Oui à la 2 x 2 voies »
- 4. M. Claude CHARDON Office Interconsulaire des Transports et des Communications du Sud-Est
- 5. M. Olivier COLLON Association « Oui à la 2 x 2 voies »
- 6. M. Jean-Philippe PEYRE Payeur Départemental Lozère
- 7. M. Jean TOGUYENI Directeur Routes, Transports et Bâtiments Département Lozère
- 8. Mme Christine SALANSON Direction des Routes Département Lozère
- 9. Mme Aurélie CHARRADE Direction des Routes Département Lozère
- 10. M. Ludovic JAFFUEL Département de la Lozère

Le Comité Syndical, sur la base du rapport de Monsieur le Président intitulé «Budget Primitif 2016» qui suit :

EXPOSĒ DES MOTIFS

L'exécution du budget 2015 a diminué l'excédent d'exploitation cumulé de 480 158,94 à 470 155,14 €.

Suite au débat d'orientation budgétaire, et à l'excédent dégagé encore en 2015, il a été décidé de ne pas demander de participation cette année aux collectivités membres, à titre exceptionnel.

Les principaux postes de dépenses seront comme les années précédentes, les prestations intellectuelles de communication avec l'étude d'impact économique de la mise à 2 x 2 voies de la RN 88 et d'assistance à la stratégie du syndicat.

Je vous propose donc d'arrêter le budget primitif 2016 comme suit :

Investissement	Fonctionnement
3 766,00 €	470 155,00 €

APRĖS EN AVOIR DĒLIBĒRĒ

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Études et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon,

Vu les débats d'orientation budgétaire 2016

Vu la décision du n°1-2016 du 29 mars 2016 constatant l'absence de quorum au comité syndical du 29 mars 2016,

Adopté à l'unanimité des voix exprimées ;

Le Comité Syndical vote, au niveau du chapitre, le budget 2016, joint en annexe.

Le Président

Laurent SUAU

SUD

AXE TOULOUSE

ON CENTRA

SYNDICAT MIXTE d'ETUDES et de PROMOTION de l'AXE TOULOUSE - LYON

PREFECTURE DE MENDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYO (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25310244600031

POSTE COMPTABLE: 048090

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYO (3)

ANNEE 2016

PREFECTURE DE MENDE

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	15
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	17
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
Al.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détait des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	29
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A4 - Etat des provisions	32
A5 - Etalement des provisions	33
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	36
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	37
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	38
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	39
A8 - Etat des charges transférées	40
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA ct non éligés en budget annexe	Sans Objet
D Décision REPHONNIE DE MEANNE de contributions directes - Arrêté et signatures	
DI - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016	
048.25310246.20160412.DER 16 04 07.411	

D2 - Arrêté et signatures 42

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) SI la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

PREFECTURE DE MENDE

Code INSEE	SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYO SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYO	BP 2016

I – INFORMATIONS GENERALES	l
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

	Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
	Fiscal	Financier (population D		potentiel financier par habitants de la strate	
r	0,00	0.00	0.00	0.00	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

RF PREFECTURE DE MENDE

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV -- La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants ;
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

PREFECTURE DE MENDE

				ll l		
	VI	UE D'ENSEMBLE		A1		
	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECT FONCTIONNEMEN			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	470 155,14		0,00		
	+	+	+			
RHP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00		
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)			
T S	REPORTE (2)	0,00		470 155,14		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	470 155,14		470 155,14		
		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SEC D'INVESTISSEMEN	I		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 766,00		126,00		
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00		
0	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)			
R T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00		3 640,00		
الك		=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 766,00		3 766,00		
н		TOTAL				
Я						

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits

473 921,14

473 921,14

votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

TOTAL DU BUDGET (3)

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

PREFECTURE DE MENDE

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	469 093,94	0,00	458 514,14	458 514,14	458 514,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 015,00	0,00	6 515,00	6 515,00	6 515,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	480 108,94	0,00	470 029,14	470 029,14	470 029,14
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	480 108,94	0,00	470 029,14	470 029,14	470 029,14
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	50,00		126,00	126,00	126,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total o	des dépenses d'ordre de fonctionnement	50,00		126,00	126,00	126,00
	TOTAL 480 158,94 0,00 470 155,14 470 155,14 4					

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	470 155,14

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	470 155,14
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	470 155 14

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENTE MENDE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/04/2016

048-253102446-20160412-DEB_16_04_07-AU

126,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- $(5) \ DF \ 023 = Ri \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

RF PREFECTURE DE MENDE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 996,00	0,00	2 766,00	2 766,00	2 766,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 996,00	0,00	3 766,00	3 766,00	3 766,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	00,0		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé, pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	3 996,00	0,00	3 766,00	3 766,00	3 766,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 996,00	0,00	3 766,00	3 766,00	3 766,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 766,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des ope, pour le compte de tiers PREFECTURE DE MENDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total c	les recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Doto	de réception de l'AR: 12/04/2016		***			

Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_07-AU

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect ^a de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50,00		126,00	126,00	126,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		50,00		126,00	126,00	126,00
TOTAL		50,00	0,00	126,00	126,00	126,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 640,00
	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 766,00

Pour information:

It s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	126,00
FONC HOMNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote i-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = Ri \ 021 \ ; DI \ 040 = RF \ 042 \ ; RI \ 040 = DF \ 042 \ ; DI \ 041 = Ri \ 041 \ ; DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks seton la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budoels annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

RF PREFECTURE DE MENDE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	458 514,14		458 514,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 515,00		6 515,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00	Concelled Shelocal State	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	126,00	126,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	(SIGNED STATE OF STAT	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	470 029,14	126,00	470 155,14

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	470 155,14

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	1 000,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 766,00	0,00	2 766,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	September 1988 Septem	0,00
D	épenses d'investissement – Total	3 766,00	0,00	3 766,00

	,
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 766,00

RF PREFECTURE DE MENDE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires,
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

PREFECTURE DE MENDE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0'00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

D AAA DEALL	Debober	£
R OOZ RESU	I TAT REPORTE OILANTICIDE II	A70 4EE 4A 8
1, 002 1,500	LIAI NEI OINE OO ANIIOII E	4/0 100,14

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 470 155,14

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		126,00	126,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	126,00	126,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 3 640,00 +

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RF

3 766,00

PREFECTURE DE MENDE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

PREFECTURE DE MENDE

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)				
011	Charges à caractère général	469 093,94	458 514,14	458 514,14
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6168	Autres primes d'assurance	4 000,00	4 000,00	4 000,00
617	Etudes et recherches	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	100,00	100,00
6228	Divers	313 993,94	309 914,14	309 914,14
6237	Publications	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6256	Missions	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6257	Réceptions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 015,00	6 515,00	6 515,00
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15,00	15,00	15,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	480 108,94	470 029,14	470 029,14
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	480 108,94	470 029,14	470 029,14
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	50,00	126,00	126,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	50,00	126,00	126,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	50,00	126,00	126,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	50,00	126,00	126,00
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	480 158,94	470 155,14	470 155,14

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	470 155,14

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_07-AU

⁽²⁾ Cf Modalilés de vole I-B. RF

⁽³⁾ Hous restes à répigerFECTURE DE MENDE

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propos ions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si le mandatement de GOUNÉ de de xégali tést inférieur au mortant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négalif.

- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détait du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

PREFECTURE DE MENDE

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
1	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	470 155,14
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	470 155,14

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

RF PREFECTURE DE MENDE

III – VOTE DU BUDGET]][
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)			
010	Stocks	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 000,00	1 000,00	1 000,00			
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 996,00	2 766,00	2 766,00			
2183	Matériel de bureau et informatique	2 996,00	2 766,00	2 766,00			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00			
	Total des dépenses d'équipement	3 996,00	3 766,00	3 766,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00			
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00			
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00			
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00			
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 996,00	3 766,00	3 766,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00			
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00			
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00			
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 996,00	3 766,00	3 766,00			

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 766,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détait du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapître des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

PREFECTURE DE MENDE

III – VOTE DU BUDGET]]]
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)				
010	Stocks	0,00	0,00	0,00				
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00				
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00				
138	Autres subvent ^o invest, non transf.	0,00	0,00	0,00				
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00				
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00				
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00				
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00				
Tota	l des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00				
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00				
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	50,00	126,00					
28051	Concessions et droits similaires	50,00	126,00	126,00				
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	50,00	126,00	126,00				
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00				
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	50,00	126,00	126,00				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	50,00	126,00	126,00				

	•
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 640,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 766,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

RF PREFECTURE DE MENDE

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, t-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe (V-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Rf 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

RF PREFECTURE DE MENDE

	-		EMENIA D	NV IIQ		IV - ANNEXES	EXES								2	
048			ELEMENIS DO BILAN - EIAI DE	BILAN -		A DELLE	LA DELLE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	ON PAR	NATURE	DE DE	U				A2.2	
	li		W. Carlotte M. Car	A2.2 –	REPARTI	TION PAR	TION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	DETTE (hors 1644	9 et 166	(1	;				
de r	(Emprunts et	t dettes à l'or.	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
éception	Contrôfe	Nature igne, indiquer le numéro	Organisme prefeur ou chef	Date de	Date d'émission ou	Date du		Type de		Taux initial	nitial		Pério- dicité des	Profil	Possibilité de	Caté- gorie
de l'AR: 1)412-DEB	de légalit	S He contrat)		signature	date de mobilisation (1)	rembour- sement	Nominal (2)	d'intérêt (3)	Index (4)	de taux (5)	Taux actuariel	Devise	rembour- sements (6)	tissement (7)	sement anticipé O/N	d'em- prunt (8)
2/04/20	₿ F	s obligataires (Total)					00'0									
		164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					00'0			Tenth (Section 1)			(2000 CS)			
	1641 Emprum	1641 Emprunts en euros (total)					00'0									
	1643 Emprunt	1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
	16441 Emprur de tirage sur li	16441 Emprunis assoriis d'une option de tirage sur ligne de trésorene (total)					00,0									
	165 Dépôts et (Total)	165 Dépóts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
	167 Emprunts conditions pa	167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
	1671 Avances (total)	1671 Avances consolidées du Trésor (total)					00'0									
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1672 Emprunts (du Trésor (total)	1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					00'0			0.000						
	1675 Dettes pu	1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
	1676 Dettes envers locataires-acquéreu	1876 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					00'0									
	1678 Autres e	1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
	168 Emprunts (Total)	168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									

							Emprunts e	t dettes à l'o	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
										Taux	Taux initial		,		Possibilité	:
9) C	(Pour chaque igne, indiquer le numéro de contrat) Base de contrat) Contrat de contrat	le numéro	Organisme preteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Perio- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
99 rot	Otres emprunts (total)						00'0									
Selection of the control of the cont	Gors a moyen terme néi T T T	égociables					00'0									
188 A	Hres dettes (total)						00'0									
otalg	Total général						0,00									

048-253102446-20160412-DEB_16_04_07-AU

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (d'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'Index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catágorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2	A2.2	(1)		Annuité de l'exercice	Capital Charges d'intérèts perçus ICNE de (le cas échéant) l'exercice (15) (15)	00'0 00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0	00'0 00'0 00'0		00'0 00'0 00'0
	LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	N PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)	tes au 01/01/N	Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date cal de vote du budget (14)																	
XES	REPARTITION PAR	RE DE DETTE (ho	Emprunts et dettes au 01/01/N	Tar	Durée Type de de de années) (12)																	
IV – ANNEXES		REPARTITION PAR NATU	-		Catégorie d'emprunt après Capital restant dû au couverture éventuelle (11)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	31855853858858585858
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE	A2.2 – REPAI			Gaté d'em ap Montant couvert couv	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	ELEMEN				Couverture ? O/N (10)																	
	Dat	Ç	Contr	rôle	RF Nature Coultat) Coultat) Ge légalité de l'AR: 12/04/2016	163 Emprunts obligataires (Total)	164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)	1641 Emprunts en euros (total)	1643 Emprunts en devises (total)	16441 Emprunis assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total) (9)	165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	1671 Avances consolidées du Trésor (total)	1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)	1675 Dettes pour METP et PPP (total)	1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)	1678 Autres emprunts et dettes (total)	168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	1681 Autres emprunts (total)	1682 Bons à moyen terme négociables (total)	1687 Autres dettes (total)	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

est soumis à couverture, il convient de complèter le tableau « détail des opérations de couverture ».

emprunt. Exemple A-1 (of. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales). (11) Catégorie 048-253102446-20160412-DEB_16_04_07-AU

Ype de tajar après opérations de couverture : F : fixe : V : variable simple : C : complèxe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(12) Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016

048-253102446-20160412-DEB_16_04_07-AU

				i colore infilative	_ >	IV - ANNEXES	XES								1
		ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DET	ILAN – ETAT	DE LA DET	E RE	PARTIT	ION DE	SEMPRI	NTS PA	E - REPARTITION DES EMPRIJNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	RF DF	TAIIX			A2 2
							֡֝֞֝֟֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓			- COUNTY	INC DE	V071		4	6.5
Date o			A2.3 – RE	A2.3 – REPARTITION D	ES EMI	PRUNT	S PAR S	TRUCTU	RE DE T	ES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	, A1)				į
C											Taux	Niveau			% par
ont	mprunts ventilés par										maximal	du taux		Intérêts à	type de
rôle	cture de taux selon le	Organisme preteur ou		Capital restant	Type	•	Dates des	Taux	Тапх		après	à la	Intérêts à payer	percevoir au	taux
<u>e d</u>	risogno le plus élevé		Nominal (2)	d0 au 01/01/N (3)	d'indices	₹	périodes	ía	maximal (6)	Coût de sortie (7)	conver-	date de	an cours de	cours de	selon le
≕ e lé	chaque ligne, indiquer le				€	contrat	bonifiées				ture	vote du	Pexercice (10)	l'exercice (le cas	capital
galité	'numero de contrat, (1) M m										éventu- elle (8)	budget (9)		échéant) (11)	restant dû
ы	naffige de faux, taux variable														
sin	simple plafomné (cap) ou														
	encadre (tunnel) (A)														
TOTAL (A)	(A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
barrier	barriere simple (b)														
TOTAL (B)	(B)		0,00	00°0						0,00			00'0	00'0	00'0
Орцоп	Option d'échange (C)														
TOTAL (C)	(0)		00'0	0,00						00'0			00'0	00,00	0,00
Multipli	Multiplicateur jusqu'à 3 ou														
multipli (D)	multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)	(a)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multipli	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)	(E)		00'0	00'0						00'00			00'0	00'0	0,00
Autres	Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)	(F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
-	TOTAL GENERAL		00'0	00'0						0,00			00'0	00'0	00'0
									4						

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduté) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) indiquer a dassification de l'indice sos-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produtis financiers (de 1 à 6), 1 ; indices zone euro / 2 ; indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 ; indices pror suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produtis financiers (de 1 à 6), 1 ; indices zone euro / 2 ; indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 ; indices pror euro / euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autras indices

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(7) Cott de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance. (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prèt sur toute la durée du contrat.

) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts évertuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Indices sous-jacents	And the second s	The state of the s	- ≥	- ANNEXES	The state of the s			<u>\</u>
Date de repetition de tentratificateur jusqu' à 3; multiplicateur jusqu' à 5; multiplicateur jusqu' à 6; morticate que que que que que que que que que qu	ELEMEN	1	TAT DE LA DETTE	E – TYPOLOGIE DE	LA REPARTITION	DE L'ENCOURS		A2.4
Control Cont			A2.4 – TYPOLC	GIE DE LA REPAR	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
10 Multiplicateur jusqu'à 5 monthre de la contract en euros 0,000 0,	RF REFECTUR	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(c) Option of change (swaption) (D) Multiplicateur jusqu'à 5 (E) Multiplicateur jusqu'à 5 (C) Multiplicateur jusqu'à 6 (C)	The simple. Taux variable simple. Echar 天理ke co ftre taux variable ou inversement. Ec	1	0	0	0	0	0	
Columbre Table Variable Simple, Pas d'effet de levier Montant en euros 0,000	A structure contre taux variable ou taux fixe		00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	
(c) Option of schange (swaption) (b) Multiplicateur jusqu'à 5 (c) Multiplicateur jusqu'à 6 (c) Multipl	que), Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou e (t <i>unnel</i>)	ncadre Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
% de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0 0 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,000 0,000 0,000 Montant en euros 0,000 0,000 0,000		Nambre de produits	D	0	0	0	0	
Montant en euros 0,00 0 0 Produíts 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produíts 0,00 0,00 0 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produíts 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00	(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
Nombre de produits 0 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0 0 Nombre de produits 0,00 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,000 0,000		Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
% dell'encours 0,000 0,000 0,000 Montlant en euros produits 0 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montlant en euros produits 0,00 0 0 Montlant en euros montlant en euros produits 0,00 0,000 0,000		Nambre de produits	0	0	0	0	0	
Montant en euros 0,00 0 0 Produits 0,00 0,00 0,00 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0 0 produits 0,00 0,00 0,00 Monther de produits 0,00 0,00 0,00	(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	
Nombre de produits 0 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0 0 0 produits 0,00 0 0 Wontant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00		Montant en euros	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	
% de l'encours 0,000 0,000 0,000 Montant en euros 0 0 0 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00			0	0	0	0	0	
Montant en euros 0,00 0	U) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusq capé	L	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	
Nombre de produits 0 0 0 % de l'ancours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits produits 0,00 0,00		Montant en euros	00'0		00'0	00'0	00'0	
% de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits produits 0,00 0,00		Nombre de produits	0	0	0	0	0	
Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits	(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	0,00	0,00	0,00	0,00	
-		Montant en euros	00'0		00'0	0,00	0,00	
		Nombre de produits						O
	(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
Montant en euros		Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

FLEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) A 2.5.5					I	<u> </u>	-			00,00	00,00	00,0	00,0
Notioned decouple (total) Comparison C	2	12.5			entuelles	Primes	reçues pour	la vente	d'option	- 6	ő	0,0	γ̈́o
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) A4.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)					Primes éve	Drimee payéee	pour l'achat	d'option		00'0	00'0	00'0	00'0
Notione de couverture Capital restant Ca				- Q		Montant des	commissions	diverses		00'0	00'0	00'0	00,00
Date de réception de l'AR: 12/04/2016					Périodicité	g e	règlement	des intérêts (4)	1.1				
Date de réception de l'AR: 12/04/2016		RTURE		uverture		Date de fin	du contrat						
Date de réception de l'AR: 12/04/2016		DE COUVE	(TURE (1)	Instrument de cou		Date de début	du contrat						
Date de réception de l'AR: 12/04/2016		PERATIONS	DE COUVER			Notionnel de	rinstrument de	0		0,00	00'0	00'0	0,00
Date de réception de l'AR: 12/04/2016	(ES	AIL DES C	FRATIONS		Nature de la	couverture	(change on	taux)					
Date de réception de l'AR: 12/04/2016	· ANNE)	TE – DET	DES OPE			Type de	couverune (3)	Ē					
Date de réception de l'AR: 12/04/2016	- VI	T DE LA DET		7		Organisme	co-contractant						
Date de réception de l'AR: 12/04/2016		N - ETA	A			Date de fin	du contrat						
Date de réception de l'AR: 12/04/2016		TS DU BILA		orunt couvert		Capital restant	dû au 01/01/N			00'0	00'0	00'0	0,00
Date de 1000ption de 17 tit. 12/0 1/2010		ELEMEN											
Date de 1000ption de 17 tit. 12/0 1/2010					de couverture	ligne, indiquer	de contrat)			(F)	simple (total)	re (total) (2)	tal
Date de 1000ption de 17 tit. 12/0 1/2010				PR	stroments	nbayu Ciliu	RE RE	DE	МІ	X Tixe (fo	x Variabl	эсошріе	FIII
048-253102446-20160412-DEB_16_04_07-AU				, 40	. 000	Puoi		.,	٠.	, 0	4/20	16	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption). (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérèts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Δ	A2.5			Catégorie d'emprunt (8)	Avant opération Après opération	de couverture de couverture				
		**************************************		s depuis l'origine du contrat	00 th of the Co.	on Composit	00'0	00'0	00'0	00'0
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	!E (1) (suite)	ure	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	09970 2002240	Citatiges c/ooc	aa'o	aa'o	00'0	00'0
	PERATIONS	COUVERTUR	Effet de l'instrument de couverture	7)	1	Niveau de taux				
- ANNEXES TTE - DETAIL DES OF	DETAIL DES OF	DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	Effet de l'ir	Taux reçu (7)	1	Daex				
IV – AN	LA DETTE -				Niveau de taux	(9)				
	3ILAN – ETAT DE	A2.5 – DETAIL		Taux payé	Index	9				
2000	ELEMENTS DU E				Référence de l'emprunt	convert				
		PREF Co		s de couverture	e ligne, indiquer le	o de collegij		aux variable simple (total)	(total) (2)	Total
		PREF	EC-	R Figure R		E N	MEVATING (tota	variable si	aux complexe (total) (2)	
048	Date -253	C de réd 102446	ept -20	ôle o	de I de I 412	éga AR DE	té, : 12/0 : B_16)4/20 6_04_	16 _07-A	.υ

(5) indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	D	ont
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

PREFECTURE DE MENDE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

PREFECTURE DE MENDE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Délibération du

RF PREFECTURE DE MENDE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

		- CIAI DES	1 10041010110			
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
	7	PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES			
Provisions, pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,60
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

RF PREFECTURE DE MENDE

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

PREFECTURE DE MENDE

IV – ANNEXES	ΙV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES = A + B	0,00	1 0,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapîtres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

PREFECTURE DE MENDE

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTI	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	126,00	111 126,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	126,00	126,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	126,00	126,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

-	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	126,00	0,00	3 640,00	0,00	3 766,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	3 766,00
Solde	V = IV − II (6)	3 766,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget -- vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

RF PREFECTURE DE MENDE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

RF
PREFECTURE DE MENDE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A740
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A7.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

RF PREFECTURE DE MENDE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Líbellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)					
Article (2)	Libellé (2) Montant					
Recettes issues de l	a TEOM	0,00				
Dotations et particip	ations reçues	0,00				
Autres recettes de fe	onctionnement éventuelles	0,00				
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00				
75	Autres produits de gestion courante	0,00				
76	Produits financiers	0,00				
77	Produits exceptionnels	0,00				
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00				
013	Atténuations de charges	0,00				
	Total des recettes réelles	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00				
043	043 Opérat° ordre intérieur de la section					
	Total des recettes d'ordre	0,00				
	TOTAL GENERAL 0,0					

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

PREFECTURE DE MENDE

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7 2 2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursemen	t d'emprunts et dettes assimilées	0,00
Acquisitions d'i	mmobilisations	0,00
Opérations d'équ	ipement (1 ligne par opération)	
Autres dépense	s éventuelles	0,00
Opérations pour	compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées			
Dotations et subv		0,00		
Autres recettes é		0,00		
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)			
024	0,0			
	Total des recettes réelles	0,00		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,0		
041	Opérations patrimoniales	0,0		
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,0		
	Total des recettes d'ordre			
	TOTAL GENERAL			

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

RF PREFECTURE DE MENDE

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

RF PREFECTURE DE MENDE

> 4	AS							
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	EFECT Control bar opération pour compte de tiers. Control de de des de tiers.	To despisations connues (trars restes à réaliser). Filt uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.	B⊼estek a réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés. ⊓	æ le chaptire et la nature des travaux. ppitre 4f doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.	er le chaptifie.	
		PRI	EFECT E		ME allite) Inscrind Le chapt) Indquer	\dashv
	1 t 048-2	ate de 2531024	réception 46-20160	de l'A 0412-D	R: 1 EB_	2/04/2 _16_0	2016 4_07	-AU

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 37 tillaires et 37 suppléants . Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés : 6 VOTES:

Pour: 6 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : IL mores Loll

Laurent SUAU Présenté par (1),

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A, le en de la 5 aure la 16 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Le Président du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon

AXE _ SUD OULOUSE **MASSIF** NOY CENTRAL Laurent StrAU

> SYNDICAT MIXTE d'ETUDES et de PROMOTION de l'AXE TOULOUSE - LYON

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

PREFECTURE DE MENDE

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE L'AXE TOULOUSE – LYON Comité syndical du 5 AVRIL 2016 - BUDGET PRIMITIF 2016

Madame Monique BULTEL HERMENT	Madame Aurélie MAILLOLS	Monsieur Guilhem SERIE S	Monsieur René MORENO	Madame Catherine PINOL	Monsieur Jean-Luc GIBELIN
Monsieur Guy MALATERRE	Madame Sylvie BIBAL DIOGO	Monsieur André FABRE	Madame Aline REDO	Madame Amrie-Louise AT	Monsieur Michel FRANQUES
Monsieur Jean-Luc CALMELLY	Monsieur Camille GALIBERT	Madame Anne BLANC	Madame Magali BESSAOU	Monsieur Jean-Philippe ABINAL	Madame Graziella PIERENI
Monsieur Hervé SAULIGNAC	Madame Bernadette ROCHE	Monsieur Frédéric SAUSSET	Monsieur Maurice WEISS	Madame Brigitte ROYER	Madame Camille JULLIEN
Madame Sophie PANTEL	Monsieur Laurent SUAU	Monsieur Bernard PALPACUER	Monsieur Jean-Claude MOULIN	Monsieur Denis BERTRAND	Monsieur Bruno DURAND
Madame Marie-Laure MUGNIER	Madame Corinne BRINGER	Monsieur Daniel TONSON	Monsieur Raymond ABRIAL	Monsieur Michel DECOLIN	Monsieur Philippe DELABRE
Monsieur Alain LAURENDON	Monsieur Georges ZIEGLER	Monsieur Joseph FERRARA	Madame Alexandra CUSTODIO	Monsieur Sylvain DARDOULLIER	Monsieur Marc PETIT
Monsieur Christian TEYSSEDRE	Monsieur Michel GANTOU	Monsieur Jérôme BAY	Monsieur Daniel BOYER	Monsieur Luc FRANCOIS	Monsieur Marc PETIT
Monsieur Jearl-Luc DA PASSANO	Monsieur Bruno LEBUHOTEL	Monsieur Claude MEISSONNIER	Madame Régine BOURGADE	Monsieur Jean-Michel LATTES	Monsieur Francis GRASS
Monsieur Jean-Luc DARGEIN-VIDAL	Monsieur Jean-Michel BOUAT				
					r)
Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant
Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant
Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant
	RF ECOUREMENDE	R:présentant	Représentant	Représentant	Représentant
Date de ré	ception de l'AR: 12/04/2016 6-20160412-DEB_16_04_07-/	\ U			

RF PREFECTURE DE MENDE